

L'ÉQUIPE DU CRA EST COMPOSÉE

D'une équipe pluridisciplinaire

- Directeur
- Chef de service
- Assistant de direction
- Assistant de service social
- Secrétaires
- Educateurs spécialisés
- Educateurs LSF
- Moniteur éducateur
- Moniteur adjoint d'animation
- Enseignants spécialisés de l'Education Nationale
- Orthophonistes
- Psychologues
- Neuropsychologue
- Psychomotriciens
- Agent de service intérieur
- Agent technique



CONTACT



CRA

Dispositif Beethoven
70 rue Pierre Corneille
Parc des Alliés - Bât C
76140 Le Petit-Quevilly



02 32 81 53 70



cra.beethoven@lespep76.fr

ACCÈS



En voiture : prendre la sortie
Zone des Pâti's



En métro : descendre à la station
Place du 8 Mai (Georges Braque)



En bus : descendre à l'arrêt
Jardin des Oiseaux (41)

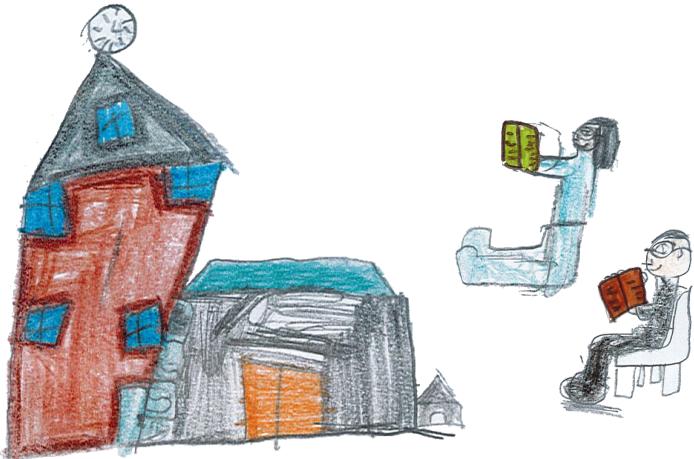
CENTRE BEETHOVEN



La solidarité en action

CRA

Centre de Rééducation
Auditive



PRÉSENTATION

Le CRA est une unité du Dispositif Beethoven gérée par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Seine-Maritime (ADPEP76).

Le CRA peut accueillir 35 enfants présentant une surdité et des difficultés d'apprentissage. Ils sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire.

Leur scolarité est assurée dans plusieurs unités d'enseignement externalisées de la maternelle au collège.

L'inclusion est systématiquement recherchée.

L'ADMISSION

Le service intervient sur une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

L'admission est validée après étude du dossier, entretien avec le jeune et sa famille et selon les places disponibles.

ET APRÈS ?

En fonction de son évolution, l'enfant peut relever de soins en libéral, d'un accompagnement dans un établissement de type SESSAD ou d'une orientation adaptée vers une autre structure.

Les enfants et leurs familles peuvent solliciter le service de suite du CRA pendant 3 ans pour des aides administratives, des bilans ponctuels ou des informations.



L'ACCOMPAGNEMENT

Un projet d'accompagnement individualisé (PIA) est établi avec la famille selon les besoins spécifiques de chaque enfant. Les besoins sont évalués tous les ans en collaboration avec la famille pour adapter le projet.

Les séances peuvent être individuelles ou collectives. Des groupes peuvent être mis en place pour favoriser les échanges, les partages d'expériences et pour travailler l'autonomie. Un accompagnement est également proposé sur une partie des vacances scolaires.

Le CRA apporte aux familles conseil et soutien.